TOCTOK

Le trimestriel du Foyer Laekenois / Printemps 2019 / n°53

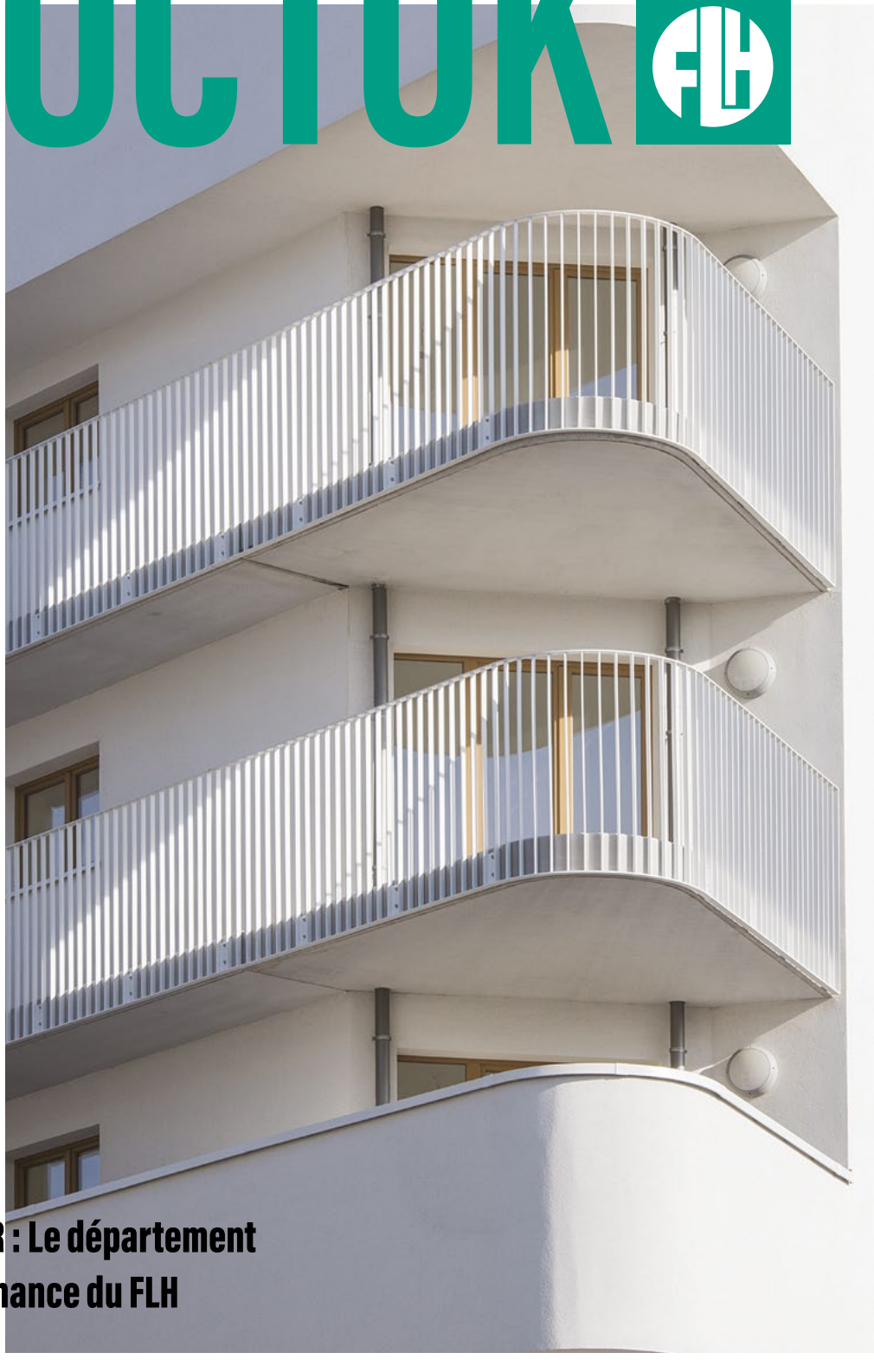

DOSSIER : Le département maintenance du FLH

04 / DOSSIER

Département maintenance

06 / PORTRAIT

Nouvelle animatrice à l'ASBL Cité Modèle

08 / RÉNOVATIONS

Chaussée Romaine

10 / FOCUS

Tivoli : fête de votre nouveau quartier

12 / MC - CITÉ CULTURE

Hopla

13 / MICRO TOC-TOK

BX-talent à la cité Modèle

14 / ÇA BOUGE DANS LES QUARTIERS

Gagnants du concours BX-talent

16 / IDÉES DÉCOUVERTES

Croisière à Bruxelles

Edito

Benhur Yusuf Ergen
Président du Foyer Laekenois

Ma présidence du conseil d'administration arrivant à son terme en mai prochain, c'est tout naturellement que j'ai voulu dresser un bilan de ces deux années passées aux côtés des habitants du Foyer Laekenois.
Bien que militant depuis 2000, ce mandat m'a permis, en travaillant sur le terrain, d'apporter davantage. J'ai avant tout privilégié le contact avec les habitants, je les ai rencontrés, écoutés et fait le maximum pour répondre à leurs besoins. Cela fut pour moi une expérience véritablement enrichissante.
Je me réjouis également d'avoir pu accompagner la réalisation de projets d'envergure tels que l'immeuble 22, projet d'habitat groupé actuellement dans sa phase finale, mais aussi l'avancement des logements que nous occuperons sur le site du Tivoli Greencity ou encore la rénovation de deux maisons de la chaussée romaine et l'aménagement de terrains de sport pour les jeunes sur le site de la Cité Modèle.
Dans un même ordre d'idées, le plan des mutations qui fait en sorte que l'attribution d'un logement à un habitant soit conditionnée par la composition de son ménage et qui permet ainsi de créer un bon équilibre entre locataires, me semble essentiel pour le futur du Foyer Laekenois.
Donner la priorité au relogement et rénover l'existant - avant même la construction de nouveaux logements - sont des principes qui m'ont tenu et me tiennent toujours particulièrement à coeur.
Je remercie les administrateurs, l'ensemble des membres du personnel du Foyer Laekenois ainsi que leur directeur pour le travail important qu'ils accomplissent au quotidien au service des habitants. Je salue, enfin, les habitants du Foyer ; je leur suis reconnaissant de la confiance qu'ils m'ont accordée.

« Donner la priorité au relogement et rénover l'existant... »

FLH

Indien u uw nieuwsbrief liever in het Nederlands
dan in het Frans ontvangt, stuur een mail naar toctok@flh.brussels of een brief naar "De Lakense Haard, Toc-Tok, Dikke Beuklaan, 5A, 1020 Brussel".

Toc-Tok 53 - Printemps 2019
Éditeur responsable :
Christophe Pourtois, Directeur général
Le Foyer Laekenois scrl
Avenue de l'Arbre Ballon 5A • 1020 Bruxelles
tél. : 02 479 00 48 • fax : 02 478 49 36
www.foyerlaekenois.be
toctok@flh.brussels
Imprimé sur papier 100 % recyclé
Rédaction :
Rédaction : M. Bosquillons et M-N. Dumeunier.

Copyright :
Sauf mention contraire : Xavier Claes / Illustration p.11 : JacPé / Photographies p.13 et 14 : Marion Colard / photographie p.16 : Brusselsbywater.
Couverture : Tivoli (détails)

Comité de rédaction :
Président du Foyer Laekenois : B. Y. Ergen / Asbl Cité Modèle : M-N. Dumeunier / Asbl MC- Cité Culture : A. Aller / Cocolo : Ch. Thielemans

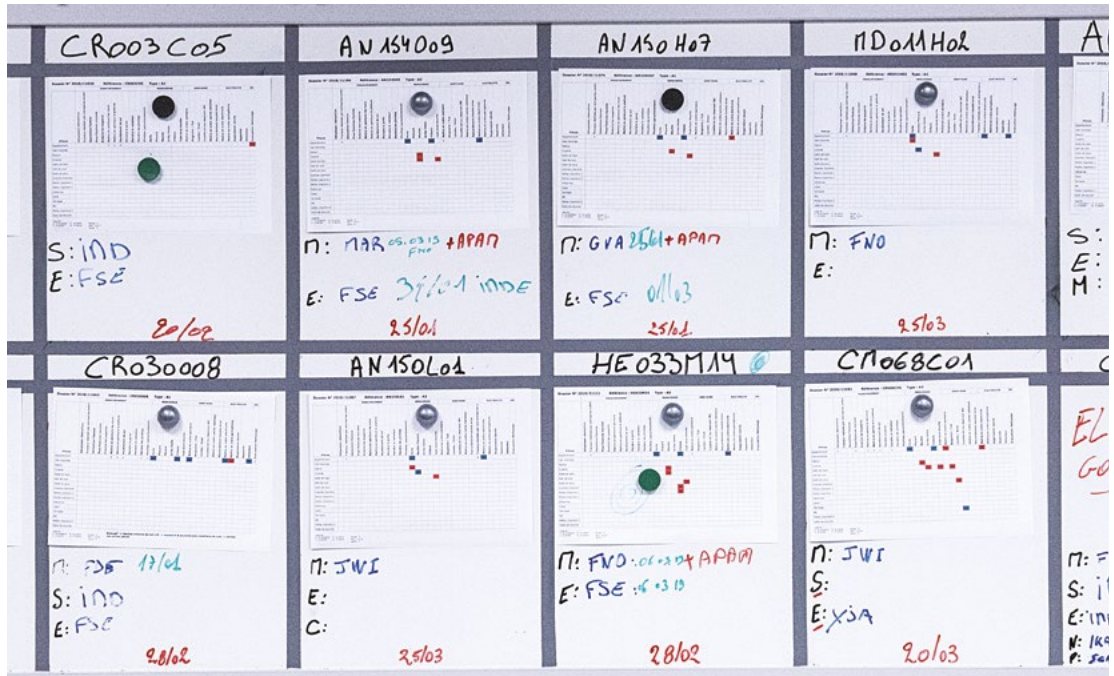

Le Département Maintenance du FLH

Pour assurer la maintenance de ses près de 4.000 logements répartis sur plusieurs sites et occupés par plus de 7.500 habitants, le Foyer Laekenois dispose d'un Département Maintenance dont la mission est de veiller au patrimoine, à son entretien et au bon fonctionnement des infrastructures.

Les responsabilités du locataire

Comme tout bon locataire, vous êtes tenu d'assurer correctement l'entretien ainsi que les « petites et menues réparations » dans votre appartement : du nettoyage des sols et des fenêtres aux travaux de peinture des murs, en passant par l'entretien de vos sanitaires, la purge de vos radiateurs ou encore du remplacement de fusibles défectueux ou d'ampoules brûlées… ces tâches incombent au locataire.

Les responsabilités du Département Maintenance du FLH

Le Département Maintenance intervient d'office pour toute remise en état à charge du propriétaire et gère les travaux d'entretien qui nécessitent des interventions plus importantes.

Il est organisé en différents services :

- nettoyage - entretien des bâtiments
- chauffage, sanitaires et électricité
- parachèvement et menuiserie
- urgences

Certaines de ses missions sont régulières - à chaque départ de locataires par exemple, les appartements sont remis en état - ou mensuelles - chaque mois les chaufferies sont contrôlées et il en va de même pour les équipements qui touchent à la sécurité et aux incendies.
Parallèlement à cela, le Département Maintenance règle en interne entre 600 et 700 demandes par mois !
Pour assurer un service efficace aux locataires, l'équipe technique a fait le choix assumé de travailler de la manière la plus autonome et responsable possible et a mis en place un ensemble de procédures simples. Chaque membre de l'équipe prend connaissance, via de simples boîtes aux lettres, de la charge de travail à effectuer tous les 15 jours. Chacun organise ensuite son travail en fonction des types de travaux, des sites géographiques ou encore de corps de métiers éventuellement nécessaires.

Comment introduire une demande de réparation ou de travaux ?

Si vous constatez un problème dans votre appartement ou si vous désirez y réaliser des travaux, vous pouvez faire appel soit à une société extérieure soit au Département Maintenance du FLH.

Il vous suffit d'envoyer un mail ou de téléphoner et bien sûr d'expliquer clairement la raison de votre demande d'intervention. Il vous est ensuite demandé de permettre un accès aisé à votre appartement.
Une fois votre demande enregistrée, elle est examinée par un responsable technique qui décide si elle est acceptable ou non. Si elle l'est, le locataire est contacté dans les 48 heures ; le travail est alors planifié et organisé.

Quels sont les délais d'intervention ?

Pour une intervention « simple », le délai d'attente est de maximum 6 semaines ; si le travail à réaliser est plus complexe ou nécessite la coordination de plusieurs corps de métier, le délai peut atteindre 3 mois.
Dans certains cas, une réparation provisoire peut avoir lieu en attendant la réparation définitive.
Dans tous les cas, l'équipe de maintenance fait au mieux pour satisfaire le locataire tout en veillant à gérer les demandes de la manière la plus juste.

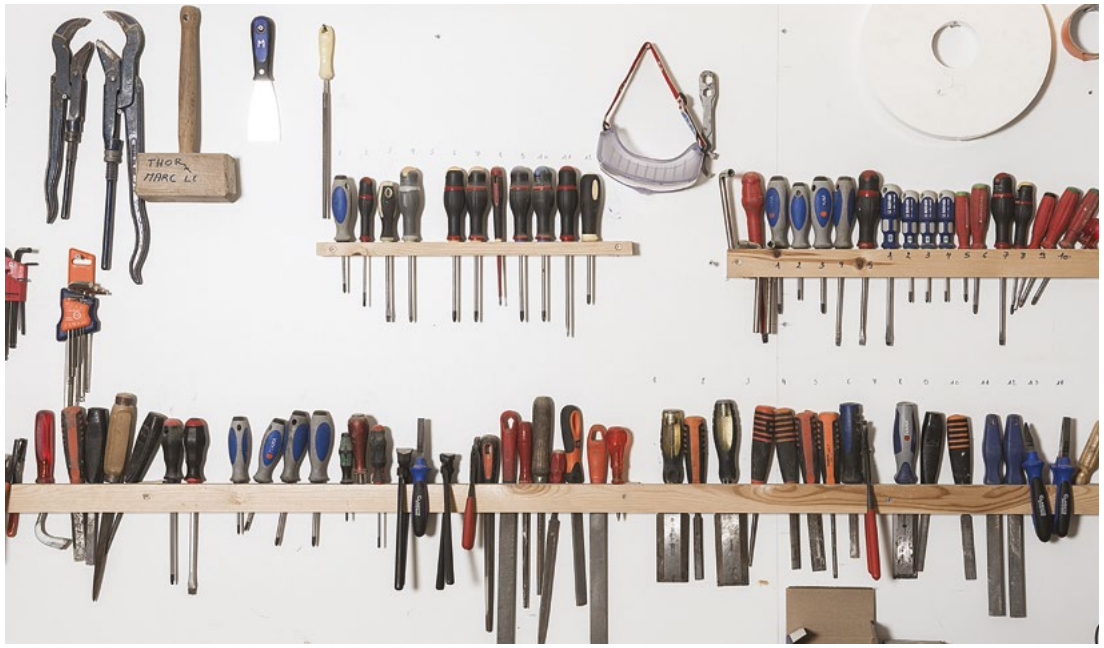

Que coûte une intervention/réparation ?
Lorsque vous faites appel aux services du Département Maintenance pour une intervention dont vous êtes responsable, une facture est émise et vous est adressée.

Si un membre de l'équipe technique peut vous donner une idée des coûts des travaux, seuls les chefs de service peuvent décider, sur base de critères prédéfinis (liés à l'intervention elle-même mais aussi à la vétusté, à l'ancienneté du locataire…), du montant de votre facture.

Les interventions urgentes
Enfin, pour faire face aux problèmes graves et par conséquent urgents, un service de garde interne, actif 24h/24 a été mis sur pied.
Sont considérés comme urgents :

- incendie
- fuite d'eau importante (localisation et situation)
- évacuations bouchées : colonne WC
- égoûts bouchés
- chauffage en panne (T°<5°C)
- eau chaude (T°<5°C)
- électricité en panne : tout le bâtiment
- odeur ou fuite de gaz
- carreaux cassés : risque de chutes de verre
- porte d'entrée d'immeuble ou de garage
- porte de balcon prête à tomber
- divers / après contact avec le Coordinateur des urgences

Enfin, le service « urgences » n'intervient pas pour des demandes non urgentes ou telles qu'un oubli de clés, ou un WC privé bouché…

Toute l'information

Vous trouverez l'information complète relative aux réparations sur le site du Foyer Laekenois, à la rubrique infos pratiques pour les locataires/entretenir/réparation.
info@flh.brussels
FLH : 02/479.00.48 ou 02/479.22.42
www.foyerlaekenois.be

Pour les urgences : 0800/230.27
Pour une panne d'ascenseurs: 0800/170.70
(ces numéros sont gratuits)

Kafui Gbegnedji

Animatrice

« J'ai choisi de m'adresser aux adultes et plus particulièrement encore aux femmes… de toutes origines »

En janvier de cette année, l'asbl Cité Modèle a accueilli au sein de son équipe une nouvelle et très enthousiaste animatrice socio-culturelle, Kafui Gbegnedi.
Kafui a travaillé dans l'Horeca pendant plusieurs années, mais elle a cependant toujours été attirée par la multi-culturalité et c'est donc tout naturellement qu'elle a décidé d'étudier pour obtenir un Certificat d'Aptitude Pédagogique. Une fois ce CAP en poche, elle s'est consacrée à l'enseignement. « J'ai choisi de m'adresser aux adultes et plus particulièrement encore aux femmes - de toutes origines précise-t-elle - en leur proposant de suivre un programme d'alphabétisation. De cette façon, j'aide ces femmes à s'émanciper ».
Mais Kafui souhaite aller plus loin et poursuit sa propre formation pour devenir médiatrice interculturelle.
Être animatrice socio-culturelle pour la Cité Modèle lui permet de travailler sur le terrain, très concrètement, d'aller à la rencontre de ses habitants sur les différents sites et de mener avec eux des projets visant à améliorer leur cadre de vie.
« J'aime le contact avec les gens, de tous âges et de toutes nationalités, je viens au travail avec plaisir et j'aime écouter leurs histoires. C'est en devenant à mon tour maman, que j'ai vu la vie autrement et que j'ai eu le courage de sauter le pas et de me lancer ! Je suis à l'écoute de leurs besoins et je tente de trouver des solutions et de les motiver ».

Les habitants lui soumettent également des projets et, si ceux-ci sont réalistes, ils cherchent ensemble comment les mettre en oeuvre : « certains voudraient avoir des cours d'informatique et tous n'ont pas un ordinateur à la maison. Comme il n'est pas possible de financer leur achat, j'ai imaginé qu'une formation via un smartphone pourrait être un bon point de départ, tout le monde en possède un mais ne sait pas nécessairement comment l'utiliser pour envoyer un mail… »
Entre autres projets, Kafui s'occupe du potager de la Cité Modèle, géré par un collectif d'habitants et pour lequel elle profite de ce portrait pour lancer un appel aux bonnes volontés !
De même, elle suit très activement la mise sur pied des Quartiers d'été - prévus en juillet et août - : devant l'atelier des ouvriers et à proximité du terrain de pétanque se trouve un espace vert, sorte de mini « Bruxelles les bains » où l'on trouve des transats, des parasols, et où se donnent aussi des cours de yoga, de ping-pong… Il faut y construire les activités afin d'animer le site pendant les mois de vacances.
En attendant l'arrivée prochaine d'un chef de projet, Kafui rêve d'une chorale et d'un répertoire de chansons pour fêter les cent ans de la Cité Modèle en 2020. Gageons que sa convivialité et sa bonne humeur l'aideront à réaliser cette envie…

337-339 Chaussée Romaine

Projet approuvé pour la rénovation respectueuse de deux maisons jumelées avec une sensibilité architecturale actuelle.

Préserver l'unité visuelle du quartier

Le projet vise à garder la signature architecturale propre à l'ensemble de l'îlot. Les interventions sur les toitures et les façades avant seront mineures. Les maisons seront dotées de nouveaux châssis en bois peint. Les façades seront peintes après avoir été sablées.

Améliorer les lieux de vie

Les maisons obtiendront une extension en façade arrière, ce qui permettra d'ajouter une chambre, trois au total. Au numéro 337, elle remplacera l'annexe précaire existante. Les baies vitrées en façades latérales seront élargies. Une nouvelle baie dotera la pièce centrale et la cuisine d'une source de lumière.

L'isolation thermique et acoustique de la maison gagnera en performance. Les châssis passeront du simple au double vitrage. Les parties existantes bénéficieront d'une isolation intérieure en béton cellulaire. Un faux-plafond acoustique, entre les pièces de vie et les chambres, augmentera le confort de vie.

Une nouvelle terrasse arrière, donnant sur le séjour, est prévue. Des haies borderont la parcelle et les chemins du jardin seront refaits. Le chantier débutera à la fin de l'été 2019.

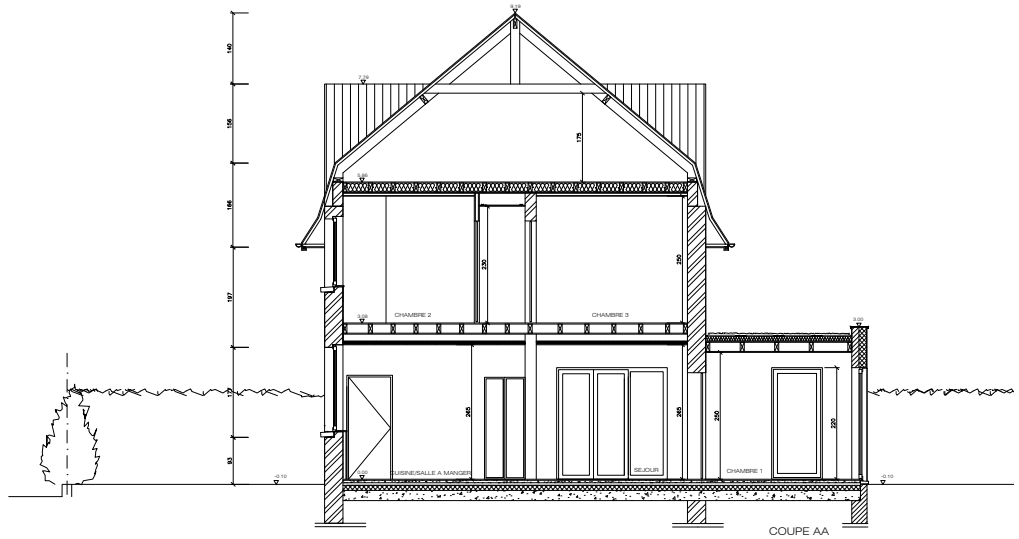

COUPE AA

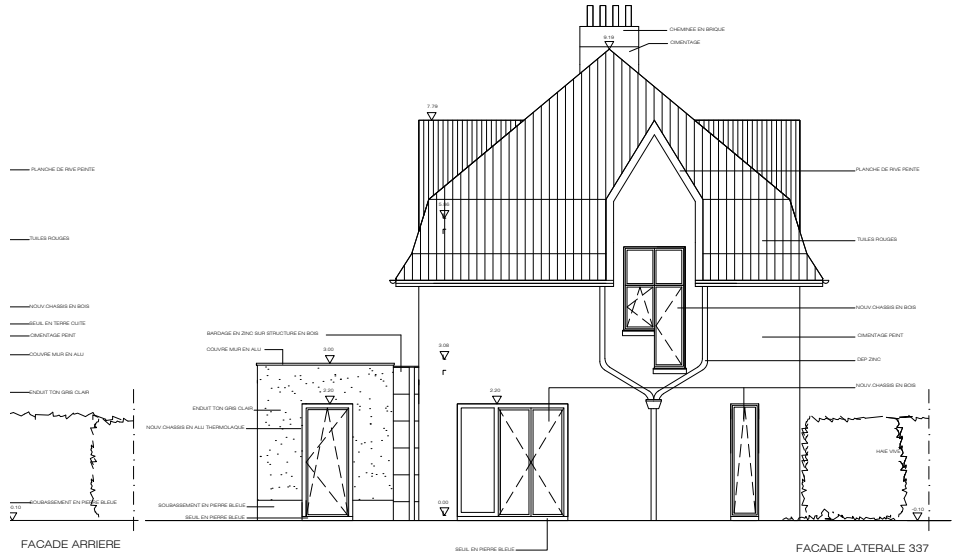

FACADE ARRIERE

FACADE LATERALE 337

Tivoli en fête

© citydev.brussels – Isopix

Ce mercredi 20 février, une grande fête était organisée par Citydev sur le site du Tivoli Greencity, projet d'habitat durable et participatif à Laeken. Ce projet ambitieux comprend entre autres la construction de logements, dont 126 seront occupés par des locataires du Foyer Laekenois.
L'asbl Cité Modèle et le Foyer Laekenois étaient invités à participer à cette fête dont le but était de donner aux futurs habitants de ces logements - toujours en chantier actuellement - un aperçu du lieu dans lequel ils vivront et déjà de leur permettre de tisser des liens avec leurs nouveaux voisins.
De nombreux artistes (danseurs, pyrotechniciens...) étaient présents, de même qu'un manège avait été installé sur le site. Les spectateurs étaient nombreux et une future habitante du Tivoli a pu rencontrer le roi Philippe, qui assistait à l'événement en présence notamment du ministre-président du gouvernement bruxellois Rudi Vervoort, de la ministre régionale du Logement, de la Qualité de vie, de l'Environnement et de l'Énergie Céline Fremault, ainsi que du bourgmestre de la Ville de Bruxelles Philippe Close.

Télédistribution

Sur votre bulletin de loyer, un montant forfaitaire de 15,20 euros est sollicité pour la télédistribution. Il s'agit du paiement d'un abonnement de base chez Télénet pour votre connexion numérique à la télévision. Cet abonnement est indépendant des services du Foyer Laekenois. Vous devez directement appeler Télénet pour toute question administrative ou technique liée à l'usage du décodeur en votre possession. Il vous est loisible de modifier le type d'abonnement ou même le résilier.
Si vous décidez de prendre des options en plus (par exemple le téléphone ou internet), nous vous conseillons de vérifier si le montant de 15,20 euros est tenu en compte. Sur votre facture Télénet, ce montant doit être soustrait de celui demandé pour le nouvel abonnement.
Si vous résiliez la télédistribution, il est nécessaire d'en informer le Foyer Laekenois par courrier afin que le montant de 15,20 euros demandé pour l'abonnement de base soit enlevé du bulletin de loyer.

Info Télénet

Pour une question administrative, composez le 015/66 66 66 – option 1.
Pour une question technique, composez le 015/66 66 66 – option 2.

Pour modifier l'abonnement, composez le 0800/66.046.
Pour résilier celui-ci, vous pouvez appeler le 0800/66.350.

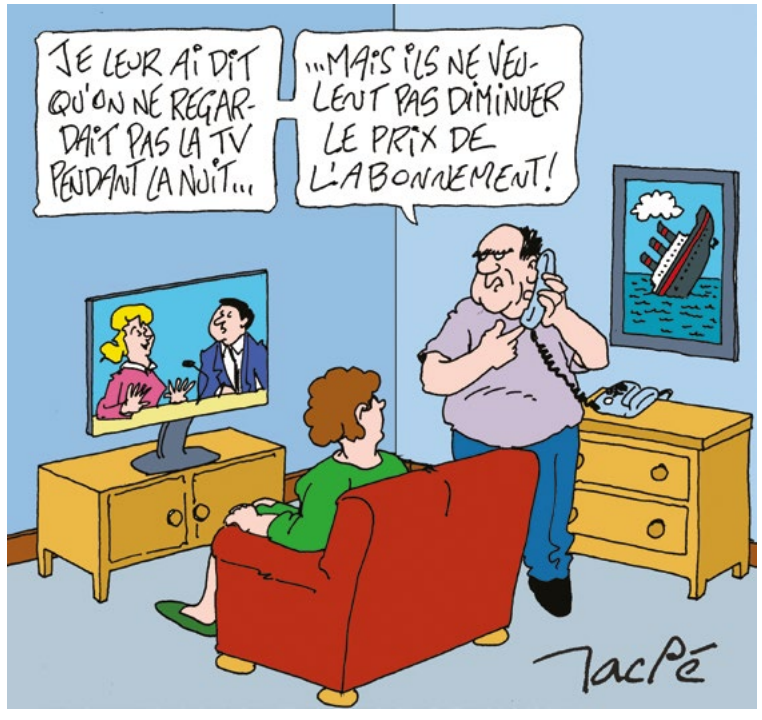

Hopla

Jeudi 18 avril à partir de 15:00
| Tout public - Gratuit

15:00 _ Place haute, cité Modèle : Spectacle "Bankal" de la Compagnie Puéril Péril
De Ronan Duée et Dorian Lechaux | Duo circassien sur tabourets | Durée : 50 minutes

C'est l'histoire de deux mecs qui sont dans la construction. Ils ont élaboré une technique révolutionnaire d'échafaudage hyper adaptable avec des tabourets. Ce sont des bâtisseurs qui tentent désespérément d'atteindre des sommets pour que du haut d'eux, on ai le vertige. Ils cherchent à tenir en équilibre sur cette limite intime et fugace entre le danger et la chute... Alors là vous vous dites que vous ne savez toujours pas ce que vous allez voir, que tout cela vous parait puéril. Venez prendre le premier risque, on fera le reste.

16:00 _ Tourdeban

LA nouvelle discipline qui déferle sur la capitale ! Un spectacle participatif original dont vous êtes les héros ! Un concept neuf dont le principe est sans équivoque : faire le tour d'un banc sans toucher le sol. À l'instar des arts du cirque et à la croisée des arts forains, VOUS, les acrobates d'un jour, devrez prendre tous les risques pour impressionner le public.

20:30 _ MC Cité Culture : Spectacle "Clos"

La musique live s'invite sur le plateau, ponctue de percussion et pimente d'onomatopées les facéties des acrobates et accompagne acrobatie, jonglerie, contorsion. Tous les moyens sont bons. Il y aura des tentatives frôlant l'absurde, des alliances et désaccords, des mains tendues et des croques en jambe. Avec humour, les protagonistes questionnent l'humain dans ses passions et ses obsessions et sa capacité à être ensemble malgré tout.

AGENDA —
MC - cité culture

AVRIL

07/04 16:00 > 20:00	**Fenêtre Culturelle** Concerts et scène ouverte | Tout public - Gratuit
11/04 13:00 > 18:00	**Journée sportive** | 8 à 18 ans
18/04 Dès 15:00	**Hopla** Spectacle - Gratuit
24/04 13:00 > 18:00	**Fête du Printemps** Parade | Tout public

MAI

05/05 16:00 > 20:00	**Fenêtre Culturelle** Concerts et scène ouverte | Tout public - Gratuit
24/05 17:00 > 00:00	**Fête des Voisins** Ateliers, spectacles | Tout public - Gratuit

JUIN

09/06 16:00 > 20:00	**Fenêtre Culturelle** Concerts et scène ouverte | Tout public - Gratuit

ATELIERS

lundi 18:00 > 19:30	**RAP** | ados et adultes
lundi 20:00 > 23:00	**Polyfolies** | ados et adultes
mardi & jeudi 17:00 > 19:00	**Hip Hop** | 12 à 16 ans
mercredi 14:00 > 16:00	**Fête du Printemps** | 6 à 12 ans
jeudi 20:00 > 23:00	**Jour de fête Fanfare** | ados et adultes

Réaction à chaud / BX-Talent

Alvin
Organiser ce concours nous a occupés pendant cinq mois, nous cherchions une idée novatrice qui attirerait un maximum de spectateurs et de participants ! Nous n'avons pas fixé de règles précises, la seule exigence était que les candidats aient un minimum de talent et de pratique. Lorsque les trente candidats se sont présentés, nous sommes restés bouche bée ! Et le jury (qui était constitué de professionnels) l'était aussi ! Cela casse les stéréotypes, les clichés... Le public était réceptif, participait, j'étais heureux d'être sur scène et de présenter le concours. C'était un premier jet, et j'espère que nous pourrons le refaire avec encore une meilleure préparation et organisation de notre part, il faut que les jeunes se motivent pour y arriver, ce sera très positif pour le quartier. Et on espère aussi avoir le soutien de nos différents partenaires!

Yacine & Mehdi
Nous adorons sa musique et ses mélodies ! (Ludovico Einaudi) *C'est lui qui a composé la musique du film Intouchables. Nous avons commencé l'apprentissage du piano dans notre maison de jeunes il y a deux ans avec un animateur. Ce dernier ne travaille malheureusement plus là, mais il nous a appris les bases et depuis nous continuons à travailler. Peut-être que nous irons à l'académie, pour apprendre à lire la musique et pour progresser. C'est un animateur qui nous a inscrits tous les deux et maintenant nous sommes en finales ! Ce n'est que la deuxième fois que nous montions sur scène, mais on veut le refaire. Nous avons eu le trac et ça s'est entendu - ils rient - mais nous sommes allés jusqu'au bout !*

Sophie
J'ai trouvé que le concours était bien organisé et c'était une très chouette expérience. Je me suis préparée longtemps à l'avance, j'ai répété chaque jour et demandé l'avis de mes parents, mais comme j'ai déjà fait de la scène, j'étais assez à l'aise. J'ai pris des cours de chant il y a deux ans, ensuite j'ai arrêté, car je fais beaucoup de gymnastique (au moins 12 heures par semaine). Mais je chante durant mon temps libre et trouve mon équilibre comme cela.

BX-talent

Ce samedi 9 février, la salle de la Cité Culturelle est en effervescence. De nombreux jeunes, mais aussi des familles avec enfants se sont donné rendez-vous pour assister à la finale de la première édition de BX-Talent, concours artistique multidisciplinaire organisé par le Collectif de jeunes de la Cité Modèle.

Sur scène, Alvin, maître de cérémonie, appelle le public à accueillir dans « un tonnerre d'applaudissements » les 15 finalistes du concours. Se succèdent alors dans une ambiance joyeuse chanteuses, petits percussionnistes, pianistes, rappeurs, danseurs… Quelques-uns affrontent le trac et tous donnent le meilleur d'eux-mêmes.
« Nous sommes venues assister à la finale parce que nous sommes artistes également, rapportent trois spectatrices enthousiastes, nous faisons du théâtre, de la danse et l'année prochaine nous aimerions être à leur place. Nous aimerions également que des spectacles puissent être montés et y participer ! Nous sommes aussi heureuses de montrer que les jeunes de la Cité Modèle sont talentueux ! »
Les trois gagnants, Gomos Kavena, Tag Lawson Amine et Daniel, Sophie Van Damme auront désormais la possibilité de profiter d'une résidence au sein de la Maison de la Création.
Ce concours était voulu par le Collectif de jeunes de la Cité Modèle depuis quelques années déjà, avec l'objectif de mettre en avant les artistes et les jeunes du quartier. C'est mission accomplie.
Les recettes de cette première édition permettront également de financer un voyage, axé sur les Droits de l'Homme et les échanges culturels.
À noter dans la salle la présence de quelques officiels, Fadila Laanan, Secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale et Philippe Close, l'actuel bourgmestre de la Ville de Bruxelles.
Ce projet a vu le jour grâce au soutien des associations Bravvo et En Commun, de la Maison de la création - Cité Culture et du Foyer Laekenois.

ÇA BOUGE DANS LES QUARTIERS

Projet fresque

sur l'un des pignons de l'immeuble Chaussée d'Anvers 150

Une fresque, haute en couleur, sera apposée sur l'une des façades de l'immeuble Chaussée d'Anvers 150 à 1000 Bruxelles. Celle-ci permettra une réappropriation positive de l'espace public quelque peu bétonné et grisâtre.
La façade du bâtiment AN 150 côté sud, a été choisie sur base de 4 indicateurs :

- La centralité : le mur est situé au centre du quartier et fait figure de lien entre les différents sous-quartiers du Quartier Nord.
- La qualité : repeint récemment, le mur est adéquat pour accueillir une fresque.
- La visibilité : l'espace devant le mur est ouvert, le mur est grand et la visibilité est vaste.
- Le passage : le mur est à l'intersection de plusieurs voies de circulation très fréquentes.

Les partenaires de ce projet sont : l'asbl Bravvo, le centre sportif Pôle Nord, le centre Harmonie (qui est porteuse du projet), Bredeschool Klavertje Vier, l'asbl Ville en couleur et un habitant actif.
Les habitants et passants pourront prendre part au projet via un processus de consultation, de concertation et pour certains de co-construction. Dans un premier temps, le public sera mobilisé par les différents partenaires via différentes actions de sensibilisation afin de collecter les propositions de thématique pour la fresque. En ce qui concerne les phases de concertation et de co-construction, deux rencontres participatives réunissant les publics mobilisés seront organisées et animées par un animateur/artiste engagé par « Une Ville en couleur » et par les animateurs de l'asbl Bravvo et l'éducateur de rue du centre de Jeunes Loco-motive.
L'artiste élaborera une série de propositions. Trois versions finales seront ensuite exposées sur la façade du centre Pôle-Nord. L'une d'elles sera sélectionnée à l'issue d'un processus démocratique. Couleur et convivialité seront au rendez-vous !

AGENDA — FLH

HÉLIPAN

11/05 Buffet printanier
5€ sur réservation par virement
7,50€ sur place
Renseignements
Marie Rubio : 0479/22.61.81

27/04 Ath : Brasserie des légendes

25/05 Alost : visite guidée en car

15/06 Ostende : petit train touristique

Toutes les excursions sont sous-réserve de modification de la part de la Ville de Bruxelles.
Réservations :
Marie Rubio : 0479/22.61.81

BOWAWA

05/04, 16/05, 07/06 **Dès 13:30 /** Goûter
Réservations :
Viviane Janssens : 0499/74.29.51

DYNAMIC SENIORS CLUB

02/04 Excursion à Comines

07/05 Excursion à Hoegaarden

04/06 Excursion à Durbuy
Réservations :
Mme Michel : 0472/68.53.84

Vendredis **De 13:00 > 16:00 /** Goûter

COCOLO

15/04 **De 18:00 > 20:00 /** Assemblée générale pour les locataires de la Cité Modèle. Une circulaire parviendra en temps utile.

FLH

11/04 **De 13:00 > 18:00 /** Journée sportive. De 8 à 18 ans.

19/05 **De 13:30 > 19:00 /** Fête du Square. Square Prince Léopold.

Tous à bord !

Embarquez pour un voyage peu commun. Waterbus vous propose une vue surprenante de la ville et de son environnement. Une croisière au fil de l'eau offrant un moment de partage et de détente.

Depuis le pont du bateau-bus découvrez Bruxelles et son port, naviguez sur les canaux depuis le centre-ville jusqu'à Vilvorde. En passant par Docks Bruxsel ou encore le parc Drie Fonteinen, vivez l'expérience d'un transport confortable et hors embouteillages.

Water-bus vous propose une promenade de deux heures, aller-retour. Avec suffisamment de participants à une excursion, un guide vous explique les abords du canal et ses vues. Le tarif pour cette excursion en bateau est de 6 € par personne. Toutefois, les enfants âgés de 3 à 11 ans bénéficient d'une réduction de 50% et les enfants de moins de 3 ans, naviguent gratuitement. Le paiement via Article27 est également accepté.

Que vous soyez seul, en famille ou en groupes, Water-bus offre diverses formules. Envie de modifier votre excursion ? Une série d'arrêts vous sont proposés vous permettant de poursuivre votre balade et de découvrir les curiosités proches. Reprenez le Waterbus plus tard dans la journée ou profitez des connexions avec les autres transports en commun.

Waterbus propose diverses excursions et horaires vous permettant de régler votre sortie selon vos désirs. N'hésitez pas à les consulter en ligne ou par téléphone.

Pas besoin de réserver ! Les billets peuvent être achetés en ligne ou sur le bateau. Seuls les grands groupes doivent réserver à l'avance.

Info et contact

www.brusselsbywater.be
www.waterbus.brussels
02 218 54 10